

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 13 mars 2025 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 34
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 37

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Sandra LEMARCHAND a donné pouvoir à Guillaume DUJARDIN, Michel LE MAZIER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Marie-Josèphe LESENECHAL, François REPEL.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Véronique BOUÉ, David PICCAND, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20250319-2 : AG_DEMANDE DE SUBVENTION DETR / AMENAGEMENT COMMUN D'ESPACES DE STATIONNEMENT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE SUR LE SITE DU 31 RUE DE VIRE

Le site du 31 rue de Vire, siège de la communauté de Communes, est un site qui a connu de nombreux aménagements afin d'accueillir les services intercommunaux mais également des entreprises dans le cadre de réhabilitation de l'ancienne usine acquise à l'époque par Aunay-Caumont Intercom.

La communauté de communes s'est concentrée sur l'aménagement intérieur des locaux. Les espaces extérieurs dédiés au stationnement n'ont pas évolué et sont, aujourd'hui, trop restreints au regard du regroupement des services et du développement des compétences de l'intercom.

Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille avec l'Office Français de la Biodiversité pour un accueil pérenne sur le site du 31 rue de Vire. Une première phase d'aménagement est entrevue avec l'accueil des services territoriaux composés de 16 agents. L'OFB a évalué ses besoins à 12 véhicules de services ainsi que 16 véhicules agents, soit un besoin maximal de 28 places de stationnement.

L'aménagement d'espaces de stationnement commun pour la Communauté de Communes et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur le site du 31 rue de Vire devient une nécessité.

Un projet d'aménagement a été étudié et chiffré, sur le site du 31 rue de Vire. Deux études sont prévues et obligatoires :

- Une étude préalable de levée de doute du terrain pour la détermination des zones humides.
- Le projet s'implantera en lieu et place d'un bâtiment obsolète qui devra être démoli et fera l'objet d'une étude amiante et plomb obligatoire.

Le projet prévoit la démolition du bâtiment d'une surface d'environ 120 m², puis la création de deux espaces de stationnement distincts, l'un pour les agents, d'une contenance de 25 places, sera ouvert et le second d'une contenance de 25 places, pour l'Office Français de la Biodiversité sera clôturé.

L'aménagement est étudié pour répondre précisément aux règles du PLUI en vigueur sur le territoire mais aussi pour être le mieux intégré possible dans son environnement. L'infiltration des eaux pluviales sera intégralement gérée sur la parcelle grâce notamment à un revêtement perméable des places de stationnement. Des arbres seront implantés, et les réseaux souterrains seront prévus pour l'implantation futures de bornes de recharge et de mâts d'éclairages.

Le plan de financement global du projet d'aménagement commun d'espaces de stationnement pour la Communauté de Communes et l'Office Français de la Biodiversité sur le site du 31 rue de Vire est le suivant :

Opération	Dépenses		Recettes		
	Objet	HT	Objet	HT	%
Aménagement commun d'espaces de stationnement pour la Communauté de Communes et l'Office Français de la Biodiversité sur le site du 31 rue de Vire	Etude préalable de levée de doute zone humide	3 054,00 €	DETR	62 309,00 €	40%
	Diagnostic amiante et plomb	1 030,00 €	PBI	93 465,60 €	60%
	Désamiantage/démolition	22 970,00 €			
	Terrassement/voirie/clôtures/portail	128 720,60 €			
	TOTAL	155 774,60 €	TOTAL	155 774,60 €	100%

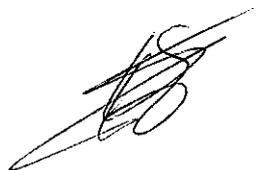
Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE DEMANDER** une subvention d'un montant de 62 309 € au titre de la DETR pour l'aménagement commun d'espaces de stationnement pour la Communauté de Communes et l'Office Français de la Biodiversité sur le site du 31 rue de Vire
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
 POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
 Annick SOLIER

Le Président,
 Gérard LEGUAY





Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250319-20250319-2_DEL-DE
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025